

COMMUNE 71520 SAINT-PIERRE-LE-VIEUX

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 04 2016

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 24 mars 2016, s'est réuni le vendredi 1^{er} avril 2016 à 20h30 sous la présidence du maire, Charles BELICARD.

Membres présents : Sylvie LAFFAY, Brigitte CLERC, Jérôme DESBOIS adjoints, Michel CLEMENT, Philippe LECOLLE, Nicolas MICHEL, Jean-Luc PERRET, Jérôme TEILLERE.

Excusés : Marie DESSAIGNE, Christophe JAFFRE

Mme Sylvie LAFFAY est nommée secrétaire de séance.

Quelques modifications syntaxiques sont à apporter au procès verbal de la précédente réunion en date du 23 janvier 2016.

ORDRE DU JOUR :

1~ Vote des comptes de gestion 2015 :

Après une présentation par le maire des comptes de gestion 2015 de la commune et du budget boulangerie, ceux-ci sont approuvés à l'unanimité (9 voix /9).

2~ Vote des comptes administratifs 2015 :

Après une présentation par Sylvie LAFFAY des comptes administratifs 2015 de la commune et du budget boulangerie, ceux-ci sont approuvés à l'unanimité (8 voix /8 en l'absence du Maire qui s'est retiré pour le vote).

3~ Vote des taxes locales :

Après discussion les taux des taxes locales reste inchangées par rapport à l'année précédente, soit :

- Taxe d'habitation : 11,79 %
- Taxe sur le foncier bâti : 15,49 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 51,39 %

L'ensemble de ces propositions est voté à l'unanimité (9 voix /9).

4~ Affectation des résultats :

M. le Maire présente la proposition suivante d'affectation des résultats 2015 pour le budget 2016.

	Résultats 2015	Report et Affectation 2016
Budget communal :	fonctionnement : 209 493,69 €	fonctionnement : 201 156,30 €
	investissement : -8 337,39 €	investissement : 8 337,39 €
Budget boulangerie :	fonctionnement : 5 199,80 €	fonctionnement : 0,00 €
	investissement : -5 748,06 €	investissement : 5 199,80 €

Ces affectations sont votées à l'unanimité (9 voix /9).

5~ Approbation des budgets primitifs :

M. le Maire présente les budgets primitifs qui s'équilibrent en dépenses et en recettes :

Budget communal :	fonctionnement : 468 403,30 €
	investissement : 434 198,39 €
Budget boulangerie :	fonctionnement : 7 709,26 €
	investissement : 11 698,06 €

Les budgets sont votés à l'unanimité (9 voix /9).

6~ Salle polyvalente : Choix d'un assistant à la maîtrise d'oeuvre

M. le Maire informe le conseil que la commission d'appel d'offres s'est réunie pour l'ouverture des plis concernant le choix d'un assistant à la maîtrise d'oeuvre pour la rénovation de la salle polyvalente.

Quatre bureaux d'études ont soumissionné.

M. le Maire présente son analyse des offres au conseil. Celle-ci sera annexée à la délibération.

Le conseil après avoir délibéré, à 8 voix Pour et 1 Abstention :

- Approuve l'analyse des offres présentées,
- Décide de retenir la proposition du cabinet SCPA Bernard Coudeyre Rey, le mieux-disant, pour un montant de 19 980 €,
- Autorise M. le Maire à signer tous actes et pièces utiles à ce dossier.

INFORMATIONS DIVERSES :

- Les 3 enquêtes publiques – projets de PLUiH (Plan Local d'Urbanisme intercommunal – Habitat), RLPi (Règlement Local de Publicité intercommunal) et actualisation du Zonage d'Assainissement – sont terminées. Deux remarques ont été faites sur le PLUiH à Saint-Pierre-le-Vieux. Les rapports du commissaire enquêteur sont consultables en mairie.
- M. le Maire informe que le Département propose pour cette année 2016 un appel à projet départemental, décliné en six axes majeurs : « Équipements et services publics », « Habitat, espaces publics, voirie et réseaux divers », « Accès aux soins et aux services destinés aux familles », « Culture et patrimoines », « Promotion, valorisation et attractivité des territoires », « Environnement ». La commune constituera un dossier pour les travaux de rénovation de la salle des fêtes et des travaux de voirie.
- Le conseil prend connaissance du bilan annuel 2015 du fonctionnement du système d'assainissement du Bourg réalisé par la Communauté de Communes de Matour et sa Région.
- Il est porté à connaissance les derniers dossiers d'urbanisme déposés en mairie depuis la dernière séance de conseil soit un permis de construire accordé, un permis de construire déposé et quatre demandes préalables déposées.
- Concernant les logements communaux, le logement SAFRAS sera loué à compter du 25 avril et une visite du logement OLIERO a été réalisée.
- Lecture est faite du courrier de Mme Chatard concernant un problème de circulation sur le chemin menant à son habitation. Une réponse lui sera apportée.
- L'ensemble des conseillers a reçu un courrier de MM. Gauthey et Ducroux et de l'AAPPMA de Tramayes pour une demande de documents concernant les études sur l'effacement du seuil de la commune. Ces documents sont consultables en mairie et à la Communauté de Communes de Matour et sa Région étant donné que ce dossier rentre dans les compétences communautaires.
- M. le Maire informe les conseillers qu'un dossier présentant le comparatif des compétences des Communautés de Communes de Matour et sa Région et du Mâconnais-Charolais a été réalisé.

Il est demandé de nommer des représentants pour différentes commissions :

- Affaires Sociales : Brigitte - Marie - Philippe
- Economie et Voirie : Jérôme D - Christophe - Jean-Luc
- Environnement : Charles - Jérôme T
- Tourisme : Michel - Brigitte - Marie
- Finances : Charles - Sylvie

- OPAH (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat) : Réunions publiques le 5 Avril à 20h à Tramayes et le 6 avril à 20h à Matour.
- Les DDEN (Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale) visiteront les écoles maternelle et élémentaire le jeudi 7 avril à 16h45.
- Cyril Thuilière avec Fèves71 organise la 10^{ème} édition du Salon des collectionneurs de fèves de Saône-et-Loire, le 24 avril à Saint-Pierre-le-Vieux.
- La municipalité remercie Mme Valérie Grumeau pour la réalisation en terre cuite vernissée offerte à la commune.
- Le 30 avril, inauguration du bâtiment Chevenet dans la Zone Industrielle de Dompierre-les-Ormes.
- M. le Maire demande aux élus de se prononcer sur un éventuel engagement financier de la commune au fonds de solidarité logement à raison de 0,35 € par habitant. Le conseil municipal émet un avis défavorable.
- Le SYDESL (SYndicat Départemental d'Énergie de Saône-et-Loire) réalise une visite dans les communes tous les deux ans, elle aura lieu à St Pierre le 6 juillet à 14h.
- À Vérosvres, un projet d'accueil de 150 migrants est en cours. Le Maire de Vérosvres fait savoir que sa commune de 440 habitants « ne dispose pas des infrastructures nécessaires (commerces, écoles, services de transport, services de santé) pour accueillir en résidence 150 demandeurs d'asile sur le territoire de la commune ». Aussi le Maire de Vérosvres propose à toute personne d'accord avec ce constat d'apposer sa signature sur une pétition.

Après un tour de table, M. le Maire lève la séance à 23h55.

BELICARD Charles	LAFFAY Sylvie	CLERC Brigitte	DESBOIS Jérôme
CLEMENT Michel	DESSAIGNE Marie Absente excusée	JAFFRE Christophe Absent excusé	LECOLLE Philippe
MICHEL Nicolas	PERRET Jean-Luc	TEILLERE Jérôme	